Deux Vallées
Communauté de Communes

152 400 € EN PRÊTS D'HONNEUR

La cérémonie s'est déroulée chez un créateur aidé en 2004 par une belle soirée de ce mois de juin.



Devant la quarantaine de personnes rassemblées pour l'occasion, les Présidents de la CC2V et d'Initiative Oise Est ont remis officiellement leur prêt d'honneur à des créateurs d'entreprises. De février 2016 à mars 2017, 72 porteurs de projets ont été reçus par l'**animateur économique de la CC2V**. Toute l'année, elle conseille et informe gratuitement les futurs entrepreneurs du territoire. Des conseils qui portent sur la création ou la reprise mais également sur le développement de leur entreprise. Parmi eux, 20 créateurs ont présenté leur dossier pour être soutenus financièrement et 11 l'ont été pour un total de 152 400 euros accordés sous la forme de prêts d'honneurs.

Des prêts d'honneur à taux 0%

Sept des onze entrepreneurs aidés étaient présents pour recevoir officiellement leur prêt. Ce sont des prêts à taux 0% remboursables sur 12 à 36 mois. Ils sont attribués pour des projets installés sur la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V) ou des créateurs habitant sur le territoire. Considérés comme un apport personnel, ils permettent aux entrepreneurs de faire un effet levier auprès des banques. Les prêts sont, pour l'essentiel, attribués par la plate-forme Initiative Oise Est.
Plus d'infos

Forbidden

Soiree remise de chèques à des createurs d... *par com2v*